

## Projet et Charte

---

Les Naturiales ont pour objectif de mobiliser tout un village autour d'une démarche écobio-citoyenne durable. Le challenge est de proposer aux habitants de faire disparaître de leurs poubelles les déchets organiques, c'est-à-dire ceux qui peuvent se dégrader naturellement dès leur production (ex épluchures) soit 30% du poids des ordures collectées et à ce jour non traitées par le Grand Lyon.

Pour sa cohérence et son efficacité « Les Naturiales » intégreront cette démarche dans des actions d'information et de sensibilisation sur le « mieux vivre ensemble » dans un environnement plus sain et attentif au lien social.

En point d'orgue, au rythme des saisons (printemps et automne) deux grandes manifestations « nature » viendront soutenir et valoriser les actions entreprises. Ces supports « festifs » offriront une large information permettant à chacun d'évaluer et d'envisager l'implication simple, concrète et durable que nous pouvons tous avoir dans un développement responsable, solidaire et citoyen.

La réussite de cette opération repose sur l'émulation de toute une population qui sera invitée à faire le choix de s'impliquer dans une démarche environnementale et sociale utile. Pour cela devront être proposées des collaborations pratiques et de proximité où respect, convivialité et accessibilité se conjugueront avec des résultats tangibles dont chacun pourra, à juste titre, tirer fierté et satisfaction mais aussi confiance en l'avenir.

Il sera essentiel de laisser place à la concertation et à l'écoute des expériences et des sagesses de toutes les bonnes volontés pour ouvrir la voie aux idées, aux réalisations et aux avancées qui permettront de pouvoir conjuguer harmonieusement aujourd'hui avec demain!

### **POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE ACTION ECO BIO CITOYENNE**

Même si nous savons que la prodigalité de la nature n'est pas illimitée, bien souvent, nous continuons à vivre au quotidien dans l'abus et le gaspillage.

Fixer de nouvelles exigences, d'autres méthodes qui vont bousculer des habitudes et des paresse, réfléchir à un nouvel ordonnancement de nos priorités c'est donner à notre environnement une vocation universelle, c'est recouvrer l'initiative, c'est vivre mieux aujourd'hui et sauvegarder demain.

Les effets corrosifs de la technique et du développement et trop souvent du marché ne peuvent plus être la seule affaire de spécialistes en tous genres, c'est pourquoi nous souhaitons apporter de façon significative notre pierre à l'édifice.

### **PREAMBULE**

Cette charte définit les fondements de l'association, les valeurs qui la régissent et précise le cadre de ses interventions.

L'association et ses membres s'engagent à respecter dans chacune de leurs démarches et tous leurs fonctionnements, les principes éco bio citoyens solidaires fondateurs et à les appliquer au mieux des intérêts de tous et des initiatives prises.

L'association et ses membres feront de la convivialité et du lien social une priorité et la charpente des actions menées.

L'association et ses membres actent d'être particulièrement vigilants et responsables quant à l'utilisation des deniers publics (subventions).

## PRINCIPES ECO BIO CITOYENS

Le développement durable a pour vocation de réconcilier l'homme, la nature et l'économie à long terme et à toutes les échelles qu'elles soient de proximité ou mondiale selon les principes intrinsèques suivants:

- *Principe de responsabilité :*

Cohérence des comportements, réactivité sur les conséquences sociales, environnementales et économiques des actions et décisions de chacun, responsabilité vis-à-vis des générations à venir.

- *Principe de précaution :*

En cas de doute sur l'impact environnemental ou sanitaire d'une action ou d'un produit il est préférable d'y renoncer sur le court terme plutôt que de risquer des dommages irréversibles sur l'homme ou l'environnement.

- *Principe de participation :*

Participation active de chacun à l'engagement citoyen de tous (habitants, collectivités, associations, entreprises) en privilégiant l'accès de tous aux processus de décision.

- *Principe de solidarité :*

La solidarité intra-générationnelle se soucie des hommes que nous croisons aujourd'hui, mais pas uniquement la famille ou le voisin, afin d'instaurer des conditions de vie décentes pour tous.

La solidarité intergénérationnelle se préoccupe quant à elle des conditions de vie des générations à venir d'où la nécessité du principe de précaution

L'association s'emploiera à mettre en œuvre ces principes et à travailler en partenariat avec ceux et celles, individuels comme organisations soucieux de poursuivre ces mêmes objectifs.

## CONVIVIALITE, PARTAGE, SOLIDARITE ET LIEN SOCIAL

Nous souhaitons fonctionner sur le mode de la convivialité et ce d'autant plus que des rapports plus humains et plus chaleureux favorisent aussi bien l'efficacité collective que le mieux être individuel.

Intégrer des rapports conviviaux c'est développer la qualité de la relation, travailler en confiance, décroïsonner, créer du lien social et du dialogue, rendre la coopération plus attrayante.

Cette convivialité devrait permettre à chacun de ressentir l'appartenance à un même projet, de s'identifier à travers une action, d'humaniser ses rapports avec les autres et d'apporter la dimension du plaisir dans la démarche entreprise qui comporte somme toute quelques contraintes.

## RESPONSABILITE COMPTABLE

La maîtrise du domaine financier est inhérente au succès du projet, elle est stratégique et source de dynamique, elle doit donc faire l'objet d'une attention toute particulière et être prise en charge par une équipe cohérente travaillant en parfaite symbiose avec l'équipe administrative.

La rareté de la ressource financière impose une utilisation efficace et prudente de l'argent à fortiori lorsque des fonds publics sont levés.

L'association s'engage à mettre en place des outils pour le suivi comptable et son évaluation permanente et à adopter la transparence du volet financier.

Les ressources de l'association

- Ressources propres
  - Cotisations : fixées à 10 € par famille et par an
  - Ventes à titre exceptionnel de produits ou services lors de manifestations
- Les ressources externes
  - Dons ou mécénat (sans aucune contrepartie)
  - Subventions : elles peuvent être sollicités pour des aides en nature ou financières auprès des communes, des conseils généraux, de l'état, voir de l'Europe en fonction de la portée des actions entreprises
  - Parrainages et sponsoring : soutien financier ou matériel apporté en contrepartie d'un surcroît de notoriété.